

J'interviens aujourd'hui devant vous pour vous raconter mon expérience d'enseignement avec les outils du web 2. J'enseigne depuis dix ans, ce qui est peu et en même temps beaucoup si on regarde l'évolution des outils de traitement, de diffusion de l'information et de communication. Quand j'ai commencé à travailler, les BDD n'étaient pas en ligne, on n'y intégrait pas de sites internet et les échanges de notices entre collègues étaient balbutiants. La diffusion d'informations n'était pas si grande et on ne nous apprenait pas à mettre en place de système de veille. Enfin, les blogs n'existaient pas et les problématiques liées à la formation à la publication n'étaient soulevées que dans le cadre des journaux scolaires format papier.

J'ai passé les sept à huit premières années de ma vie professionnelle à appliquer ce que j'avais appris sans le remettre en cause. J'ai enseigné pendant quatre ans dans un établissement dit difficile de banlieue parisienne et j'y ai consacré la plus grande part de mon énergie au rapport aux élèves. J'ai atterri ensuite dans un petit collège de montagne en Midi-Pyrénées. Là, c'est la gestion du fonds qui m'a dans un premier temps accaparée car le CDI avait été laissé en déshérence pendant quelques années.

Deux ans après mon arrivée dans ce collège, mon fonds était propre, les élèves tranquilles, les collègues peu nombreux et mon budget assez petit. Autant dire que je n'étais pas débordée de travail, contrairement à de nombreux collègues. J'étais arrivée à mon objectif : maîtriser mon centre, avoir la considération de mes collègues et de mon principal et être respectée en tant qu'enseignante par les élèves qui venaient régulièrement au CDI, soit pour des projets lecture soit pour des séances de recherche documentaire.

Et, plutôt que de m'apporter la grande satisfaction attendue, cette situation m'a plongée dans un désarroi assez grand par rapport à mon métier. Je crois que la rupture de rythme, le fait de cesser de courir après des objectifs divers mais toujours urgents, a favorisé l'émergence de doutes et de questions qui étaient en moi mais sur lesquelles je n'avais pas eu le temps de m'arrêter. Pendant ces années en effet, Google s'était imposé en tant que moteur de recherche, *Wikipedia* était devenue une source presque indispensable pour toute recherche, les blogs s'étaient rependus de façon phénoménale. Je ne peux pas dire que j'étais restée totalement fermée à ces évolutions puisque j'utilisais bien entendu moi-même tous ces outils. Mais ce qui était vrai dans ma pratique personnelle ne l'était pas dans ma pratique pédagogique et je me retrouvais face à nombre de questions

- Je formais essentiellement les 6èmes et les 5èmes, sur des séances bien rodées d'IRD qui n'intégraient que très peu les documents numériques et se concentraient sur le rangement des documents au CDI, les caractéristiques des livres documentaire et des magazines. Ces enseignements, certes indispensables me semblaient limités. J'avais l'impression de former les

élèves à bien utiliser le CDI au collège mais de les laisser démunis par rapport aux futurs travaux de recherche qu'ils auraient à mener au lycée voir à la faculté.

- Je me sentais en décalage avec mes élèves les plus grands qui semblaient utiliser les nouveaux outils mieux que moi. Par peur de leur savoir et sachant la fragilité du mien, je préférais limiter les séances de recherche avec eux à des sites internet préalablement sélectionnés, plutôt que de leur faire utiliser Google.
- J'étais face, plus globalement, à un sentiment d'inutilité. Certains de mes collègues demandaient des recherches aux élèves qui se passaient très bien de mon intervention. L'accès aux documents se faisant facilement sans passer par le CDI, je ne voyais plus avec précision mon rôle dans l'établissement.

Ces questions se sont imposées à moi il y a un peu plus de deux ans. Elles ont été si fortes que j'en suis arrivée à penser à une reconversion. Puis l'idée m'est venue d'affronter mes peurs, mes méconnaissances et d'aller me renseigner sur ces nouveaux outils qui m'effrayaient. J'ai découvert que grâce aux nouveaux outils de web, je pouvais m'auto-former, grâce aussi à l'esprit de partage et de collaboration qui règne sur internet. Je me suis beaucoup appuyée sur les travaux de collègues qui partageaient leurs expériences d'utilisation de blogs, de netvibes. J'ai découvert la méthode des cartes heuristiques, ou cartes conceptuelles qui a changé ma façon de travailler avec les élèves et de réfléchir à ma propre pratique. J'ai découvert qu'on pouvait contacter toutes ces personnes, et qu'elles répondaient à mes questions.

Je ne savais pas que cette démarche allait m'amener à un changement total de positionnement professionnel et qu'au final j'en arriverais à prendre en charge un nouveau domaine d'enseignement...

1. Avec la découverte des blogs, l'émergence d'un nouvel enseignement
2. Déterminer des contenus et les classer
3. La conception de nouvelles séquences pédagogiques

## **1. La découverte des blogs et l'émergence d'un nouvel enseignement**

### **1.1 Connaître un outil utilisé par les élèves**

Un des objets que j'avais identifié comme me faisant peur était le blog. Cela peut faire sourire aujourd'hui, mais à l'époque les blogs étaient pour moi des sortes d'objets non identifiés que pratiquaient les élèves les plus grands et dont j'entendais seulement émerger des mots barbares comme « skyblog »... Je savais que les élèves avaient interdiction d'aller sur leurs blogs au collège et donc aussi au CDI. Cet acte était d'ailleurs presque devenu un des actes le plus répréhensibles. Voilà l'image que j'avais du blog et de mon domaine d'intervention : surveiller que les élèves n'y aillent pas et sanctionner. Ce rapport à la répression et ma méconnaissance du sujet faisait que jamais je ne discutais de leurs blogs avec les élèves. Il y avait là une sorte d'activité secrète adolescente potentiellement répréhensible.

J'ai donc décidé de prendre le sujet de face et de commencer à bloguer moi-même. Après une rapide prospective, j'ai choisi d'avoir un hébergement sur le web pédagogique qui offrait la garantie d'une plateforme sans publicité. Il offrait aussi une fonctionnalité qui de suite m'a interpellée : la possibilité de contribution proposant plusieurs comptes utilisateurs.

J'ai d'abord créé un blog hors collège, blog de critiques littéraires, partagé avec quelques amis lecteurs de littérature de jeunesse. M'étant formée à l'interface, j'ai ensuite créé un blog littéraire du CDI puis un blog de voyage après un voyage scolaire en Espagne. J'ai très vite découvert que les supports à blog ne manquaient pas et qu'il était souvent plus pertinent de créer autant de blogs que de centres d'intérêt plutôt que d'en avoir un qui centralise tout. Un blog a du sens pour une communauté d'intérêt. Cette communauté peut se renouveler (un blog littéraire de CDI se transmet d'une génération d'élèves à une autre) comme elle peut être très ponctuelle (blog de voyage). Dans ce cas cependant, les élèves aiment, même un ou deux ans plus tard pouvoir, à la lecture du blog retrouver le souvenir de cette communauté éphémère.

J'avais réussi à me former à l'interface de création de blog, j'avais fait pratiquer les élèves. Quels enseignements avais-je transmis ?

### **1.2 Les enseignements : 2 étapes**

#### **1.2.1. Le droit lié à la publication**

La premier contenu qu'il m'a semblé devoir faire passer concernant les blogs était le droit lié à la publication en ligne. Je me suis appuyée sur deux items du b2i, l'un concernant la publication en ligne, l'autre l'attachement d'un fichier. J'ai proposé qu'en cours de français tous les élèves de 3èmes Texte de l'intervention de M.C. sur l'éducation à la culture de l'information, journée d'animation pédagogique régionale des professeurs-documentalistes de Bretagne le 9 juin à Pontivy. Tous droits réservés.

contribuent au blog du CDI par une critique littéraire et adjoignent à leur billet une image libre de droits. J'ai fait travailler les élèves sur un document du CLEMI appelé Blog-note qui présente quelques aspects du droit lié à la publication et qui qualifie les infractions. A partir de cas fictifs que je leur présentais, les élèves devaient qualifier l'infraction et le responsable légal. Je pointais la différence entre le droit à l'image et le droit d'auteur sur les images. Je les interrogeais sur la différence entre insulte et diffamation et sur la possibilité ou non de diffuser des données personnelles sur autrui. Très vite ces séances m'ont semblé très riches par les échanges que j'avais avec les élèves. Au départ, ils le prenaient un peu de haut, pensant tout savoir mais ils se prenaient au jeu des études de cas, l'exercice suscitait des débats dans la classe et les élèves demandaient mon intervention pour y voir plus clair. Sortant de ces séances, j'en appréciais la valeur et je me rendis compte que c'était trop peu de les avoir programmées seulement en 3ème ; je les étendis aux 4èmes à l'occasion d'un voyage en Espagne auquel je participais. Plus encore : je les programmais comme séances obligatoires pour les années à venir en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> laissant libre le choix du support et de l'occasion.

### 1.2.2 La protection de son identité numérique

L'année suivante, c'est un hasard qui m'a amenée à aller plus loin. J'ai pris deux élèves en train de bloguer sur leurs blogs personnels au CDI. C'était interdit par la charte informatique, elles m'avaient menti en disant ce qu'elles allaient faire sur les ordinateurs ; elles ont donc été sanctionnées. Mais le plus important, fut que par leurs adresses de skyblogs dans l'historique, j'ai eu accès non seulement à leurs blogs mais par le système d'hyperliens à ceux de presque tout les élèves de 3èmes. Mon premier souci était de voir si ce que je leur avais dit en cours avait porté ses fruits. Sur ce plan, je fus surprise dans le bon sens, relevant peu d'images « volées » et aucune photographie issue de notre voyage scolaire. Par contre, j'ai découvert un tout autre danger au travers des images que les ados mettaient en ligne sur eux-mêmes. Certaines filles posaient en petite tenue dans des poses aguicheuses, les garçons en caleçon buvant de l'alcool. Je notais des commentaires d'inconnus sur les photographies. Les élèves donnaient leur adresse tout en mentant sur leur âge... J'étais véritablement horrifiée. Après quelques jours de réflexion et de discussion avec mes collègues, je décidais d'en parler avec les élèves.

Cette séance de discussion avec des élèves de 3èmes autour de leurs blogs a été un peu houleuse. Les élèves ne comprenaient pas que nous soyons allés voir leurs productions, estimaient que nous avions violé leur intimité. Ils pensaient véritablement avoir produit des images et des textes pour un public restreint d'amis et non de façon publique, même s'ils avaient bien conscience d'être vus par quelques inconnus laissant des commentaires. Puis, la première réaction de révolte passée, nous avons entamé le dialogue et discuté des **dangers potentiels** pour eux de ces pratiques de blogueurs. La conversation a dévié ensuite sur

Texte de l'intervention de M.C. sur l'éducation à la culture de l'information, journée d'animation pédagogique régionale des professeurs-documentalistes de Bretagne le 9 juin à Pontivy. Tous droits réservés.

les plateformes « offertes » par Skyrock et l'illusion de gratuité. Enfin, nous avons discuté de l'avenir, des problèmes qu'ils pourraient rencontrer lors des recherches d'emploi si certaines photos d'eux traînaient encore sur internet dans quelques années... Finalement, les élèves ont participé à un concours d'affiches à destination des autres élèves du collège intitulé « Nos conseils pour bien bloguer », concours dans lequel ils se sont beaucoup investis.

Cette expérience autour des blogs m'avait en peu de temps fait changer de pratique. Plutôt que le silence, je choisisais la communication avec les élèves autour de leurs habitudes sur internet. J'essayais d'alerter mes collègues et mon principal qui, au fur et à mesure que les actions se multipliaient étaient plus sensibles à mes propos.

Par ailleurs, dans mes recherches autour de séances à mener avec les élèves, j'avais découvert des blogs de CDI puis des netvibes de CDI qui permettaient de faire de la veille. J'ai alors créé à mon tour un netvibes ne sachant pas bien au départ l'utilisation pédagogique que j'en ferais. Par contre, très vite netvibes a été un outil de veille très important pour moi. J'arrivais à suivre quotidiennement l'actualité des blogs que j'avais découverts. Ainsi, je fus sensibilisée à d'autres contenus d'enseignements possibles. Je fus informée dès sa parution du rapport du sénateur Assouline sur l'impact des nouveaux médias sur la jeunesse. Il développait un axe éducatif nécessaire quant aux nouveaux médias. J'en suis venue donc à me poser la question : quel contenu est-il urgent d'enseigner aux ados concernant l'usage d'internet ?

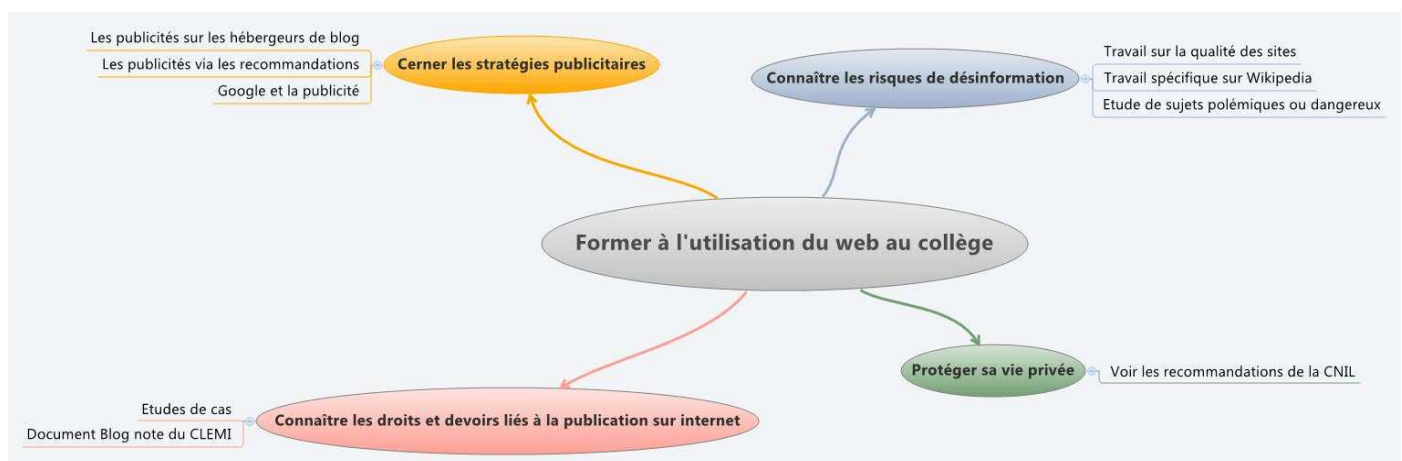
## 2. Déterminer des contenus à enseigner et les classer

### 2.1 Premier essai de carte : la formation aux usages du web

A ce stade de mon travail de réflexion, j'avais l'impression de toucher à un peu tout, d'avoir beaucoup d'idées différentes allant dans des sens variés, de courir après les dernières nouveautés et de me perdre parfois en chemin. Je savais au fond de moi qu'il y avait un sens à tout cela mais j'avais du mal à le voir clairement. C'est pourquoi j'ai ressenti le besoin de construire la carte conceptuelle d'un enseignement des usages du web au CDI. Mon intention était :

1. De baliser des contenus enseignables
2. De montrer un ensemble qui faisait sens.

Je voulais que cette carte me serve de support à communication : en direction des collègues, de mon principal, mais aussi des parents présents au Conseil d'Administration lorsque j'ai présenté l'activité pédagogique du CDI. Par la suite, elle m'a servi pour construire une évaluation de fin de 3<sup>ème</sup>. Voilà la carte telle que je l'avais construite à l'époque :



Quelques mois plus tard, avec le recul cette carte m'a paru ne plus convenir. C'était une étape nécessaire mais je sentais qu'il fallait aller plus loin.

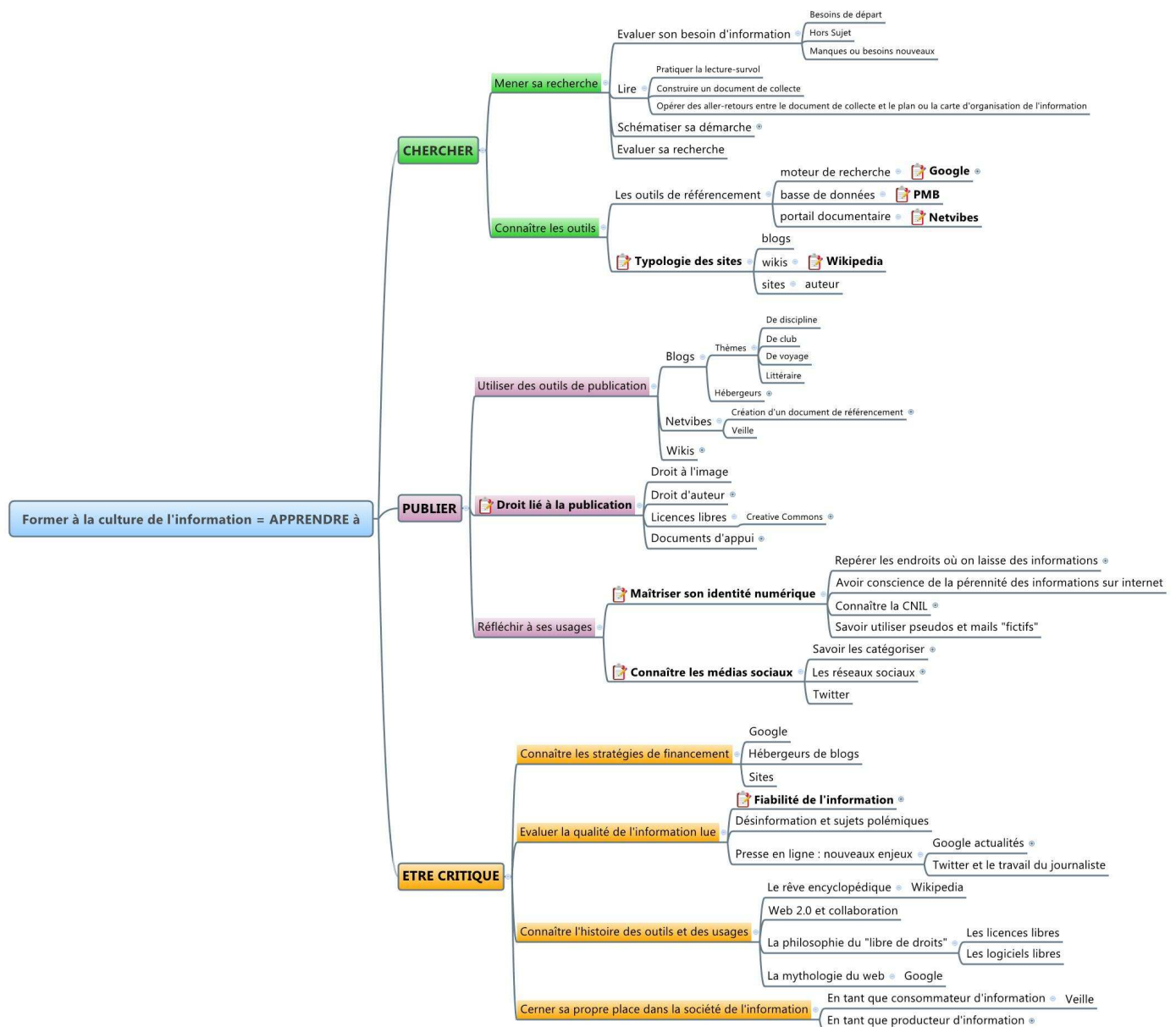
1. je la trouvais être le reflet d'une attitude trop défensive face aux nouveaux médias. Elle ne montrait pas le côté créatif du web 2.0, son aspect collaboratif enthousiasmant et j'avais l'impression que je ne cherchais surtout à enseigner la défiance...
2. il y avait des manques au niveau du contenu : je m'intéressais à la publication, très peu à la recherche.

3. j'étais gênée par la terminologie « l'utilisation du web », est-ce que cela pouvait être un contenu d'enseignement ?

## 2.2 Deuxième essai de carte : la formation à la culture de l'information numérique

J'ai donc cherché, cette fois-ci plutôt dans les textes théoriques, en quoi j'étais à ma place légitime en enseignant les usages du web et comment je pouvais qualifier cela. C'est la FADBEN et P. Duplessis qui m'ont aidés dans ma quête, la première en me donnant la définition d'une expression qui semblait me convenir très bien ; « culture de l'information ». La FADBEN dans sa proposition d'enseignement de l'infodocumentation au lycée de décembre 2009 propose de faire « Entrer les lycéens dans la culture de l'information pour en acquérir une maîtrise **réflexive** et **créative** permettant l'accès au savoir **tout au long de la vie** » Duplessis quant à lui en écrivant sur son blog un billet : « entrer dans la culture de l'information par les usages » a permis de légitimer ma démarche. Il explique que pour entrer dans la culture de l'information il faut non seulement s'y connaître mais aussi en être. Avec ce texte, il a pour moi légitimé une course à la nouveauté dont j'avais parfois peur qu'elle soit veine. Netvibes, twitter, facebook, je testais tout sans toujours savoir pourquoi, juste pour ne pas être dépassée. Parfois je n'y voyais aucun intérêt pédagogique, alors pourquoi un facebook de CDI ? Pour simplement « en être » et pouvoir en parler avec les élèves... En formalisant l'idée d'une entrée dans la culture de l'information par les outils et les usages de nos élèves, Pascal Duplessis m'a permis d'élargir le contenu de ma carte.

Voici donc la carte à laquelle j'en suis arrivée après ces recherches.



C'est une carte que vous connaissez déjà si vous êtes allés la voir sur mon blog. Elle reflète ma vision de la formation que je dois mener au sein de mon collège. Elle est sans doute critiquable par plusieurs aspects mais elle me plaît d'avantage que la première et je vais vous expliquer pourquoi.

Son articulation en trois parties me convient bien car elle me permet :

- **D'intégrer la notion de recherche** absente de la première. Les apprentissages sont semblables à ceux liés à l'information non numériques mais ils sont renouvelés et lors des recherches sur internet. Ces apprentissages sont renouvelés par
  - l'évolution des outils
  - l'accès à une information en quantité exponentielle

Texte de l'intervention de M.C. sur l'éducation à la culture de l'information, journée d'animation pédagogique régionale des professeurs-documentalistes de Bretagne le 9 juin à Pontivy. Tous droits réservés.



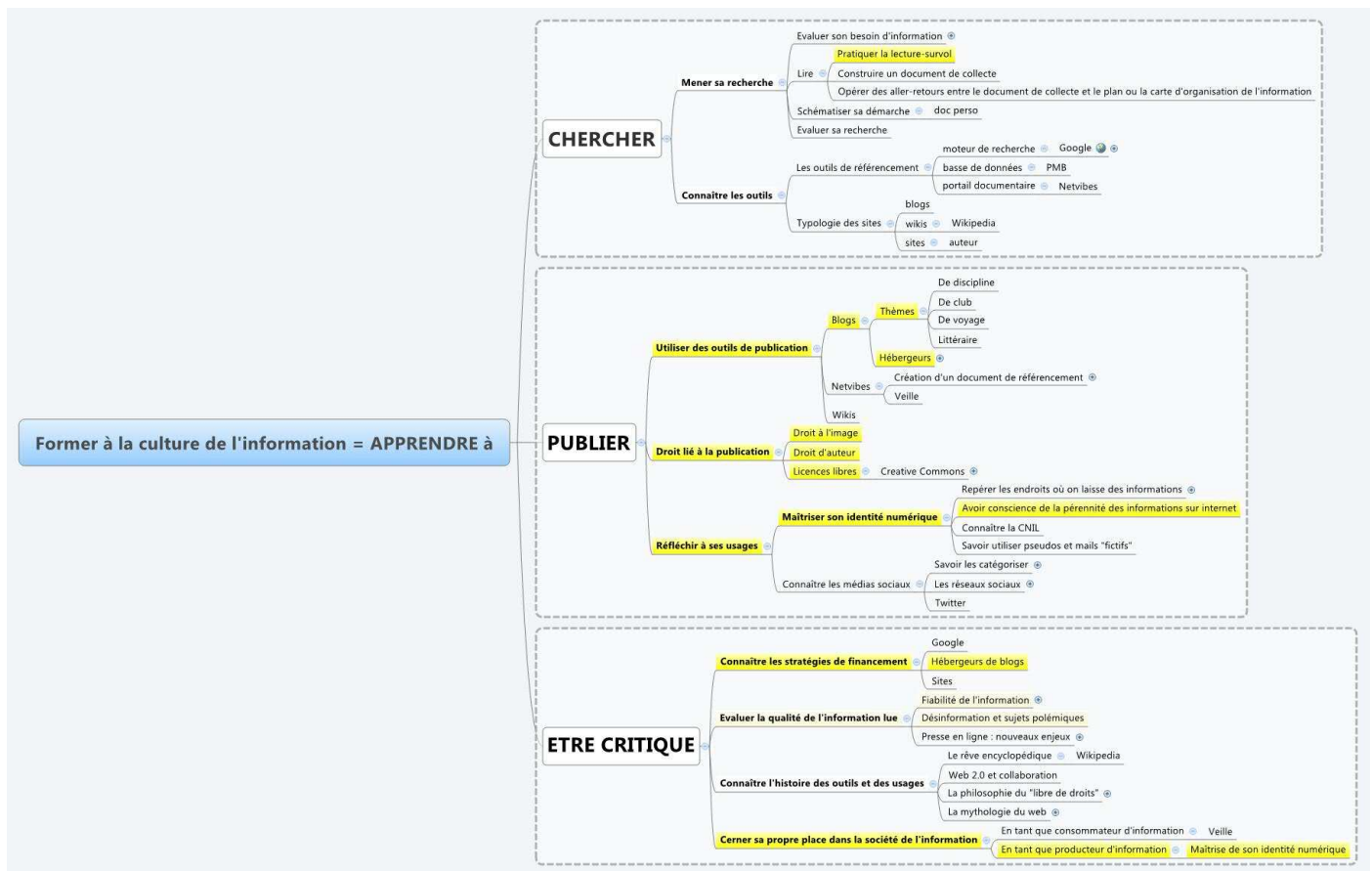
- le développement d'attitudes empiriques de recherche de nos élèves qu'il faut savoir cerner et prendre en compte

- **De mettre en avant la notion de publication** : c'est une donnée qui émerge avec le web 2.0 : l'utilisateur n'est plus seulement consommateur d'information, il est producteur aussi. Par leurs blogs, nos élèves produisent, avec Facebook aussi. Il semble dès lors absolument légitime d'intégrer cette pratique à notre enseignement.
- De rajouter à tout cela une **dimension qui touche plus à l'éducation aux médias et qui nous fait entrer dans une optique sociale** : que sont ces médias ? Comment les utilisons-nous ? Pourquoi ?

### 2.3 . Une carte pour me situer dans mon enseignement

Avoir construit une carte me permettait de regarder les séances que je menais depuis quelques temps à travers un prisme nouveau. Je pouvais plus clairement me poser la question : à quels savoirs, quelles notions je touche quand je mène telle ou telle séance ?

J'ai tenté l'exercice avec l'activité blog dont j'ai parlé dans la première partie de l'exposé. J'ai donc coloré en jaune les branches « touchées » lors de ce travail.



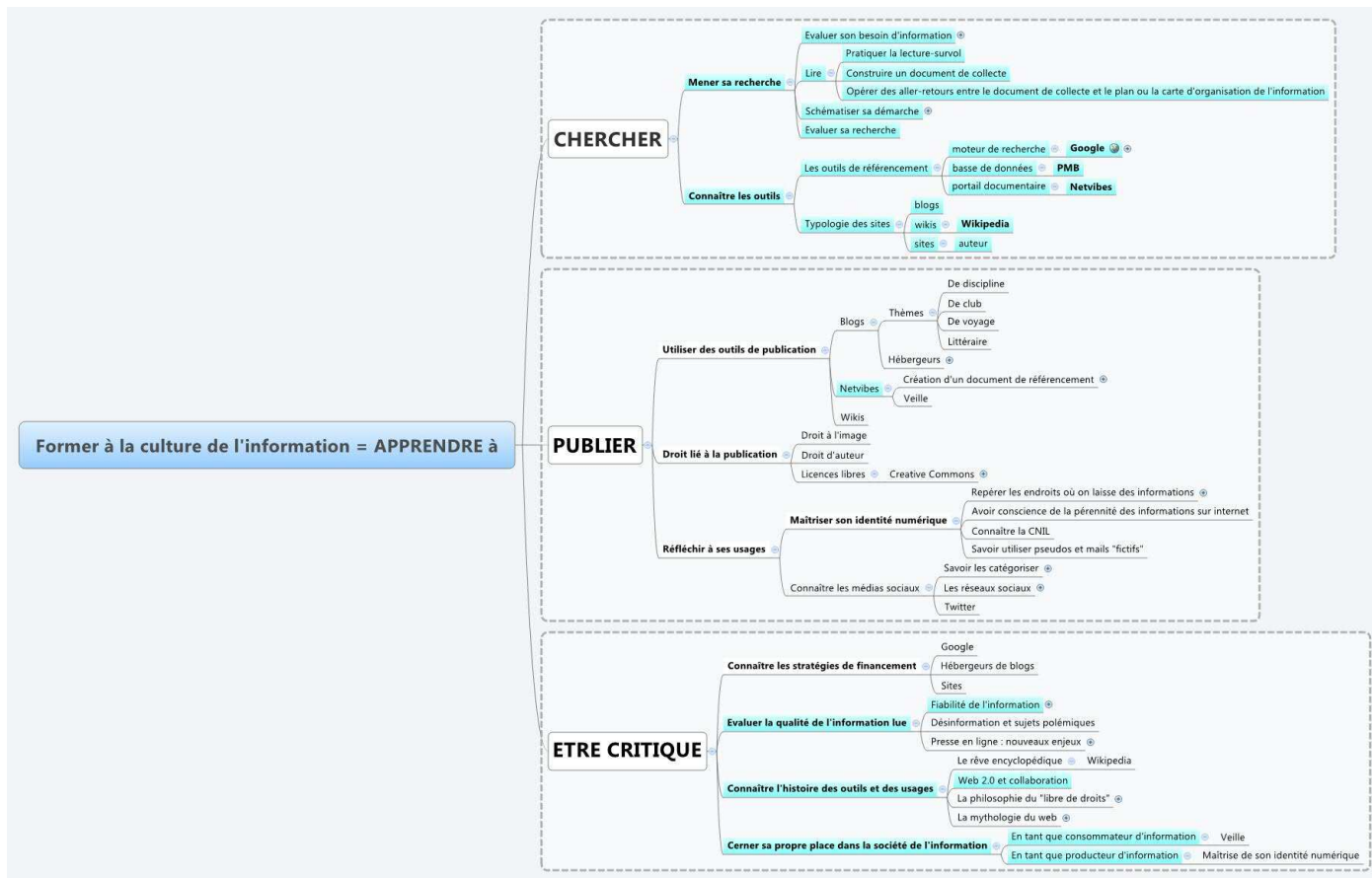
Commentaire : action plutôt tournée vers la publication. Un travail autour des outils, autour du droit et de l'identité numérique. Un dépassement des simples outils pour s'interroger sur les stratégies de financement et sa place en tant que producteur d'info.

### **Deuxième test : autour d'une activité de création de netvibes.**

Description de l'activité. 3èmes / SVT Partie du programme intitulée : « Responsabilité humaine : santé et environnement ». Les élèves doivent faire une production de groupe. Les sujets sont des sujets d'actualité : majorité des ressources sur internet. Comment les aider à se repérer dans la masse ? Comment les guider dans le choix des sites, les orienter ? Comment savoir quels sites ont été consultés ?

Projet : les élèves devaient construire collectivement un portail netvibes consacré à leur thème. Ils devaient trouver des sites qui les intéressaient et me les envoyer par mail en précisant l'auteur et le sujet. En parallèle, pour chaque site sélectionné, ils remplissaient une fiche « fiabilité de l'information contenue dans le site » que je leur avais distribuée. Au bout de trois séances, le portail était presque terminé, les élèves avaient à leur disposition un document d'appui stockant les ressources en ligne. Ils ont travaillé la notion de document secondaire, interrogé les notions d'auteur de site internet sur des sujets parfois délicats et se sont posé la question de la fiabilité de l'information.

Voici ce que donne la carte colorée « netvibes »



L'activité étant plutôt dans la recherche, on comprend que ce soit la première partie qui soit plus colorée.

Si je mets les 2 cartes l'une sur l'autre, je m'aperçois qu'avec ces deux activités simples dans lesquelles je demande à l'élève d'être acteur (publication sur blog et création de portail netvibes), je touche à presque toutes les branches de ma carte (à des niveaux plus ou moins approfondis). Je remarque cependant qu'il me manque un travail sur les réseaux sociaux.

### **3. La conception de nouvelles séquences pédagogiques**

Tout ce travail de recherche et de lecture qui m'a amené à construire une carte conceptuelle a fait changer mes habitudes de travail et mon attitude par rapport aux élèves et aux collègues. Je me sens à ma place légitime d'enseignante quand il s'agit de culture de l'information numérique. Je dois encore cependant, pour tenir ce rôle, rester dans un processus de veille par rapport aux nouveaux outils et aux pratiques pédagogiques innovantes. Pour cela je m'appuie fortement sur la collaboration. Je dois aussi proposer un contenu de formation qui réponde à certaines exigences : des exigences qui concernent l'ensemble de l'équipe éducative du collège, d'autres spécifiques à ma pratique.

#### **3.1 Comment se maintenir expert dans un domaine qui évolue si vite ?**

Pour être expert dans le domaine de la culture de l'information, il faut engager une sorte de course contre la montre, course à l'outil, courses aux innovations pédagogiques, course dans laquelle on peut s'essouffler et malgré tout vite se trouver dépassé.

##### **3.1.1 Connaître les usages et les outils des ados**

Comment se tenir aux courants des pratiques les plus récentes ? Comment être informé de domaines qui nous sont totalement étrangers (ex pour moi les jeux en réseau) ? D'abord ne pas hésiter à dire qu'on ne sait pas. Les élèves acceptent très bien cet aveu suivi d'un « je vais me renseigner auprès de collègues et nous en reparlerons ». Une solution aussi : animer un club qu'on pourrait appeler « surveillance des médias » cf C Membrey prof de lettres et son CICLA 71. Ce club peut avoir pour but de créer et diffuser des documents, dans le cadre de l'ENT par exemple : diaporamas, plaquettes sur Facebook, les blogs, ou tout autre sujet d'actualité. Un tel club permet d'échanger sur leurs usages avec les élèves.

##### **3.1.2. S'appuyer sur la veille et la collaboration**

Voilà un axe fondamental de ma pratique professionnelle actuelle : la collaboration. Je ne pourrai suivre l'évolution des outils sans l'aide des collègues qui s'investissent, réfléchissent et publient le résultat de leur réflexion. C'est grâce à toutes ces personnes que j'ai pu renouveler entièrement ma pratique en me formant à distance. Certaines de ces personnes font partie de mon univers proche : collègues proches géographiquement, responsables des TICE académiques ; d'autres sont bien plus éloignés géographiquement, certains sont d'une autre discipline, les lettres souvent. Je vais vous donner deux exemples concrets de collaboration autre que simplement de suivre l'actualité des blogs de ces collègues.

## Un exemple à propos de Google

Pour travailler sur Google, on peut s'appuyer sur le travail que F Rabat mène dans l'académie de Rouen. Sans avoir encore monté de séance spécifique sur Google, je me suis plusieurs fois servi des connaissances de F.Rabat pour parler du moteur de recherche aux élèves. Cette année, je me suis retrouvée coincée dans un échange avec un élève de troisième. Nous parlions de la question du référencement dans Google. L'élève me soutenait que s'il n'avait pas signalé son site à Google, il n'aurait jamais été référencé. Moi, j'avais appris qu'il existait des balises pour interdire aux robots de Google de passer sur des pages. Je lui soutins donc que sans ces balises son site aurait été tôt ou tard référencé. En signalant l'existence du site aux robots, il n'avait fait qu'accélérer le référencement. Mais il était si convaincu que je reportais la suite de la discussion à plus tard... Je commençais par poser la question sur ma liste de diffusion départementale et je n'obtins aucune réponse vraiment assurée. Je décidais donc de contacter directement F Rabat qui lui me répondit très vite. Il s'avérait que l'élève, finalement avait raison. Les robots de Google se déplacent de site en site par le biais des liens hypertextes. Quand on est sur une plateforme de site ou de blog, le lien hypertexte vers l'accueil de la plateforme est la porte d'entrée des robots. Sans une telle plateforme et si il n'y a aucun lien pointant vers le site, il y a peu de chance que les robots le trouvent un jour...

Voilà donc un exemple d'échange et de collaboration qui m'a permis de creuser mes connaissances en la matière et maintenir une certaine expertise.

## Un groupe de travail

Dans la ville dans laquelle je travaille, nous avons créé un groupe de six documentalistes volontaires qui mêle documentalistes de collège et de lycée. C'est un groupe totalement informel sur un plan administratif. Ses buts sont multiples :

- Réfléchir à un contenu de formation sur la ville qui soit progressif du collège au lycée
- Mutualiser nos séances pédagogiques
- S'entre-aider pour l'utilisation de logiciels ou d'outils
- Mutualiser notre veille
- Réfléchir ensemble au passage à l'ENT qui est en train de se faire chez nous

Pour l'instant ce groupe débute mais nous avons déjà créé **un espace de recueil de nos documents pédagogiques**. Grâce à cet espace, nous travaillons par exemple en ce moment à des documents à destination des enseignants des autres disciplines. Nous avons demandé la création d'un espace

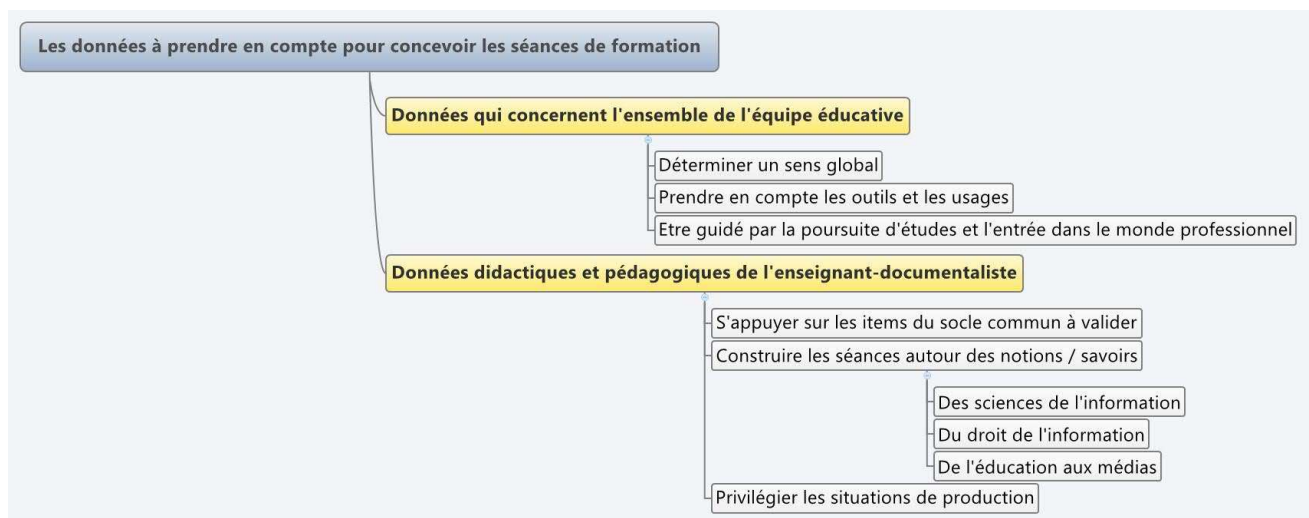
« enseignants » dans l'espace CDI de l'ENT. Notre idée est de produire des documents utiles aux collègues sur le droit de l'information ou sur les outils de web. Nous prévoyons par exemple un diaporama sur le fonctionnement de Google et un sur les outils en ligne du CDI (PMB et netvibes).

Nous avons aussi créé un **portail netvibes de mutualisation de veille**. Il présente en page d'accueil des flux permettant une veille quotidienne et différents onglets pour une veille plus fouillée lors de la finalisation de notre bulletin mensuel. Chacune de nous travaille un bulletin mensuel intitulé « Quoi de neuf au CDI ? » que nous nous envoyons mutuellement avant diffusion au sein de nos établissements.

Nous avons aussi précisé les savoir-faire de chacune de façon à pouvoir faire appel les unes aux autres quand nous en avons besoin. Certaines connaissent mieux PMB, certaines utilisent twitter, d'autres delicious. Nous nous formons ainsi mutuellement comme par exemple aux logiciels de cartes heuristiques.

Enfin, nous réfléchissons à la construction de séquences pédagogiques qui répondent à de nouvelles exigences. Ce sont ces nouvelles exigences dont je vais essayer de vous faire une liste qui n'est pas forcément exhaustive.

### 3.2. Les données à prendre en compte dans nos séquences



#### 3.2.1. Les exigences qui concernent l'ensemble de l'équipe éducative

En matière de culture de l'information, nous ne sommes pas seuls. L'ensemble de l'équipe doit avoir l'idée d'une formation progressive tout au long de la scolarité. C'est une des choses que j'ai essayé de préciser en construisant la carte conceptuelle : ce que je devais enseigner seule mais intégré à un tout. Ce tout peut être abordé en collaboration avec un enseignant d'une autre discipline, mais il me semble que les autres enseignants peuvent aussi prendre en charge certains aspects seuls. La grande limite de ma carte est que je l'ai construite seule. Il faudrait maintenant réussir, dans le cadre d'une réflexion sur la politique

Texte de l'intervention de M.C. sur l'éducation à la culture de l'information, journée d'animation pédagogique régionale des professeurs-documentalistes de Bretagne le 9 juin à Pontivy. Tous droits réservés.

documentaire du collège à en dresser une collectivement. Ce travail pourrait s'assortir d'un projet d'évaluation en fin de 3<sup>e</sup>, sous forme informatique par exemple, évaluation qui balayerait l'ensemble des items de la carte.

Cependant il me semble que sur les besoins de nos élèves en matière de culture de l'information, nous sommes parmi les mieux informés et qu'il nous appartient de communiquer sur le sujet pour faire prendre conscience de l'urgence d'une telle formation à nos collègues. Dans ce cadre, il faut pouvoir faire la liste des exigences auxquelles une telle formation doit répondre

1. Ce contenu doit **avoir du sens globalement**, comme l'écrit la FADBEN « permettre l'accès au savoir tout au long de la vie ». Si on a un sens global, chaque intervention, même petite s'intègre à un tout et prend du sens.
2. Ce contenu doit prendre en compte les usages et les outils de nos élèves. Il faut s'appuyer sur leurs pratiques informationnelles pour leur apprendre **une distance critique par rapport à leurs usages**. Leur permettre de s'interroger sur leur place dans cette société de l'information et de la communication dans laquelle ils grandissent.
3. Ce contenu au collège doit aussi prendre en compte les **attentes du lycée, de l'université et du monde professionnel**. La question qu'on se pose toujours quand on mène une séance en 3<sup>ème</sup> : qu'auront-ils besoin de savoir l'année prochaine ou dans deux ans en matière de fiabilité de l'information, d'accès à l'information en ligne ou de publication ? C'est une question que je pose même directement aux élèves et cela leur permet de comprendre mieux l'intérêt de ce que nous faisons.

Au-delà, ce qui me guide dans un horizon plus lointain, c'est **l'université** et les travaux de recherche qui leur seront donnés, ou encore **le monde professionnel**. J'ai déjà abordé la question des risques de se retrouver lors d'une recherche d'emploi à des images de soi mise en ligne cinq ans auparavant. On peut imaginer d'autres problèmes liés à la pratique professionnelle : un employé qui utilise en toute bonne foi des images soumises au droit d'auteur pour concevoir une plaquette d'information. Un autre exemple : j'imagine que face à l'abondance d'informations publiées, mêmes les plus petites entreprises, pour pouvoir être compétitives, vont commencer à faire de la veille, même minimale. Or comment mettre en place un système de veille si on ne s'est jamais posé la question de ses besoins en matière d'information ?

Ces trois points permettent de souligner l'urgence d'une formation globale à la culture de l'information lors de réunions avec les collègues des autres disciplines. Il me semble que sans cette prise de conscience collective, notre action en matière de culture de l'information ne pourra qu'être limitée.

Cependant nos séquences doivent aussi répondre à des exigences didactiques et pédagogiques.

### 3.2.2. Les exigences didactiques et pédagogiques

1. D'abord, de la même façon que pour tout enseignant de mon établissement, les séances auxquelles je réfléchis pour l'année prochaine devront répondre aux exigences **du socle commun**.
2. D'autre part, le travail de lecture que j'ai mené ces derniers mois m'a amenée à réfléchir à la conception de séances **sur des notions** plus que sur les procédures comme je le faisais anciennement (savoir utiliser PMB par exemple, ou retrouver un document dans le CDI...). Les procédures ne sont pas exclues mais il me semble qu'elles doivent s'intégrer à une construction organisée autour de notions d'un des trois champs disciplinaires suivants : les sciences de l'information et de la documentation, le droit et l'éducation aux médias. Dans cette réflexion autour du notionnel, j'ai été bien aidée par la lecture des documents des documentalistes de l'Académie de Rouen autour du socle commun. Prenant appui sur ces documents, j'ai commencé à penser à des séances organisées ainsi :
  - En 6<sup>ème</sup> : travail centré sur les notions d'espace informationnel (physique et numérique) et celles de document
  - En 5<sup>ème</sup> : travail centré sur la notion de recherche d'information (moteur de recherche)
  - En 4<sup>ème</sup> : travail centré autour de la notion de source et d'auteur
3. Enfin, dernière exigence que je mets dans la conception de mes séquences : privilégier les situations de production, en ligne de préférence. Je vois trois raisons de privilégier la situation de production :
  - **C'est une situation motivante** pour les élèves
  - Elle permet l'**accompagnement d'une pratique qui leur est familière mais qu'ils maîtrisent mal**
  - Elle permet la construction de savoirs de façon souvent plus pertinente, notamment en matière de droit. Je pense par exemple à un travail que j'aimerais faire : demander aux élèves de contribuer à une banque d'images libres de droit comme par exemple la banque Im@agine, créée par des documentalistes de l'académie de Montpellier. C'est une situation dans laquelle les élèves peuvent bien comprendre me semble-t-il la notion de droit d'auteur sur les images.



## Conclusion

Voici la fin de mon exposé ; j'ai voulu aujourd'hui vous présenter mon expérience et le cheminement qui m'ont amenée depuis plus de deux ans :

- A m'interroger sur mes pratiques et à les considérer sinon obsolètes mais du moins décalées par rapport à l'évolution de la société de l'information
- A, dans un deuxième temps, essayer de comprendre ce qui était en train de se passer et à me former à des outils nouveaux
- A construire ensuite des séances de travail sur blogs ou sur netvibes de façon totalement expérimentale, séances qui ont évolué au cours des années
- A construire une carte me permettant de déterminer les contours d'un nouvel enseignement et à trouver un nom à cet enseignement avec l'expression « culture de l'information »
- A me positionner différemment aux yeux des collègues et des élèves
- A repenser l'ensemble des séquences que je veux mener au collège

Aujourd'hui, au sein de mon établissement, je me sens à ma place légitime de professionnelle de l'information et de sa diffusion. Pour moi, le déploiement de l'ENT est un bon support pour rendre visible ce positionnement parce qu'il permet une diffusion facile de l'information (bulletin de veille par exemple), et parce qu'il permet la mise en ligne de documents à destination des élèves mais aussi des enseignants.

Cette position pour autant ne serait pas tenable sans l'aide des collègues documentalistes qui publient les résultats de leur réflexion (je pense notamment au groupe socle commun des documentalistes de l'Académie de Rouen). C'est pour rendre la pareille aux collègues qui m'ont aidée quand je me suis lancée dans « l'expérience web 2 » que j'ai moi-même mis en ligne un blog que vous êtes peut-être allés voir. J'ai hébergé ma carte en ligne sur Mindomo, de façon à ce que vous puissiez cliquer sur les liens qui constituent autant de sites qui me sont utiles pour construire mes séances. J'espère qu'elle pourra être utile à certains d'entre vous et je vous invite à m'écrire si vous en ressentez le besoin. Je peux aussi, si certains veulent réutiliser la carte, l'envoyer par e-mail. Il vous suffira de télécharger le logiciel gratuit XMind avec lequel je l'ai faite.

Je vous remercie pour l'attention que vous m'avez accordée et j'espère sincèrement que mon intervention vous aura été utile. Merci.